

# Procès-verbal - Conseil Municipal de Saint-Pompain du 06 mai 2026

## Conseillers :

- En exercice : 15
- Quorum : 8
- Présents : 13
- Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le six mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane BAILLY, Maire.

Date de convocation : 29 avril 2026

## Objet :

Procès-verbal  
Séance du Conseil Municipal  
du mercredi 06  
mai 2026

## Présences des membres du Conseil Municipal :

Nom-Prénom	Présences/ absences / Pouvoirs
BAILLY Christiane, Maire	Présente, Présidente de séance
SISSOKO Ousmane, 1 <sup>er</sup> adjoint	Présent – Arrivée à 19h50
SICAUD Hélène, conseillère municipale	Présente
SAUVAGET Patrick, conseiller municipal délégué	Absent excusé – Pouvoir à SISSOKO Ousmane
PREVOST Sylvie, conseillère municipale	Absente excusée – Pouvoir à BAILLY Christiane
LEVESQUE Hubert, conseiller municipal	Présent
VANIER France-Elizabeth, conseillère municipale	Présente
RENAUDET Laurent, conseiller municipal	Présent
POUZINEAU Christelle, conseillère municipale déléguée	Présente
RECURT Damien, conseiller municipal délégué	Présent
AIME Marylène, conseillère municipale	Présente
PROUTEAU Frédéric, conseiller municipal	Présent
COURTIN Florence, conseillère municipale	Présente
PALLU Anthony, conseiller municipal	Présent
CHARGE Aurélie, conseillère municipale	Présente

## Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal du 01 avril 2026.
- 2- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).
- 3- Désignation des représentants à la commission de contrôle des listes électorales.
- 4- Désignation d'un délégué à l'ACSAD (Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile).
- 5- Désignation d'un délégué à l'association SARCEL.
- 6- Désignation de référents ambroisie au FREDON.
- 7- Redevance d'occupation de domaine public année 2026 par les ouvrages pour les réseaux de distribution d'électricité.
- 8- Enquête publique relative au projet de création du parc éolien de la Croix Violette à Benet (Vendée).
- 9- Enquête publique relative au projet de renouvellement du parc éolien de Benet 1 (Vendée).
- 10- Point Terra Aventura.
- 11- Point commission relations extérieures.
- 12- Informations et questions diverses

Secrétaire de séance : Madame Christelle POUZINEAU

Début de séance : 19h35

## 1. Approbation du procès-verbal du 01 avril 2026

Le Procès-verbal du dernier Conseil Municipal du 01 avril 2026 est approuvé.

## **2. Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que, suite aux dernières élections municipales, la commission communale des impôts directs (CCID) doit être renouvelée pour 6 ans (durée du mandat). Cette commission a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

La CCID, pour les communes de moins de 2 000 habitants, est composée :

- du maire ou de l'adjoint délégué, qui sera président de la commission,
- de 6 commissaires titulaires,
- de 6 commissaires suppléants.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- De proposer la liste de commissaires suivantes :
  - o commissaires titulaires :
    - Monsieur GOUFFIER Jacques, 10 rue principale, Beauvais, 79160 Saint-Pompain
    - Monsieur JARC Patrick, 42 rue de la Croix Guérin, 79160 Saint-Pompain
    - Monsieur GOGUET Jean-Jacques, 18 rue du champ Grolleau, 79160 Saint-Pompain
    - Madame NAUDON Michèle, 17 rue Désiré Méchain, 79160 Saint-Pompain
    - Madame BILLON Carole, 1 rue Désiré Méchain, 79160 Saint-Pompain
    - Monsieur BAUDOIN Laurent, 3 rue des Courlis, 85240 Rives d'Autize
  - o commissaires suppléants :
    - Monsieur VEILLAT Boris, La Folie, 79160 Saint-Pompain
    - Monsieur GIRARD Bruno, 35 rue principale, Beauvais, 79160 Saint-Pompain
    - Madame BATY Chantal, 2 rue du Bois du Château, 79160 Saint-Pompain
    - Monsieur REMAUD Bertrand, Babillon, 79160 Saint-Pompain
    - Madame BREILLAD Clémence, 17 rue des Couronnes, 79160 Saint-Pompain
    - Monsieur GIRARD Laurent, 53 rue Désiré Méchain, 79160 Saint-Pompain

## **3. Désignation des représentants à la commission de contrôle des listes électorales**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux dernières élections municipales, il y a lieu de désigner des représentants à la commission de contrôle des listes électorales (CCLE) pour une durée de 6 ans, durée du mandat. Cette commission s'assure de la régularité des listes électorales, au moins une fois par an et avant chaque scrutin, en examinant en priorité les inscriptions et les radiations validées par le maire, qui sont intervenues depuis sa dernière réunion.

La CCLE, pour les communes de moins de 1 000 habitants, est composée :

- d'un conseiller municipal,
- d'un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat,
- d'un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance.

Madame le Maire précise qu'il est demandé aux communes de bien vouloir proposer des personnes susceptibles d'exercer les fonctions de délégué de l'administration et de délégué du tribunal judiciaire.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- De nommer :
  - o délégué titulaire : Madame Hélène SICAUD, conseillère municipale, domiciliée 6 route de la Folie 79160 Saint-Pompain,
  - o délégué suppléant : Monsieur Anthony PALLU, conseiller municipal, domicilié 9 chemin du Pont de la Roche 79160 Saint-Pompain,
- De proposer :
  - o délégué de l'administration : Monsieur Wilfried PICARD, domicilié 7 rue de la Mare 79160 Saint-Pompain,
  - o délégué du tribunal judiciaire : Madame Laurence SIMONNEAU, domiciliée 39 rue de la Croix Guérin 79160 Saint-Pompain.

#### **4. Désignation d'un délégué à l'ACSAD (Association de Coordination du Soins et de l'Aide à Domicile)**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et son suppléant à l'ACSAD (Association de Coordination du Soins et de l'Aide à Domicile) de Coulonges sur l'Autize.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne :**

- Délégué titulaire : Madame Marylène AIME
- Délégué suppléant : Madame Sylvie PREVOST

#### **5. Désignation d'un délégué à l'association SARCEL**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un délégué à l'association SARCEL d'Ardin, association proposant la livraison de repas à domicile, aux restaurants scolaires et aux centres de loisirs.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne :**

- Délégué : Monsieur Ousmane SISSOKO

#### **6. Désignation de référents ambroisie au FREDON**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de nommer au FREDON des référents élus et/ou agents qui seront en charge du repérage, de la surveillance, de l'information et de la participation à la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne :**

- De nommer Monsieur Anthony PALLU et Madame Aurélie CHARGE, en tant que référents élus,
- Et de nommer Monsieur Julien BATY, en tant que référent agent.

#### **7. Redevance d'occupation de domaine public année 2026 par les ouvrages pour les réseaux de distribution d'électricité**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public par les ouvrages pour les réseaux de distribution d'électricité donne lieu au paiement d'une redevance conformément à l'article R. 2333-105 du code général des collectivités territoriales.

Cette redevance est réévaluée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année selon le mode de calcul suivant :

Redevance de référence fixée par décret (153 €) x indice actualisé sur les douze derniers mois (1.5983)

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- De fixer le montant de la redevance pour l'année 2026 à 245 €.

#### **8. Enquête publique relative au projet de création du parc éolien de la Croix Violette à Benet (Vendée)**

Madame le Maire expose à l'assemblée le projet de création d'un parc éolien à la Croix Violette à Benet (Vendée). Le projet consiste à installer 4 éoliennes.

Elle informe le Conseil Municipal que Saint Pompain en tant que commune dont le territoire est atteint par le périmètre d'affichage des 6 kms, et ce conformément à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, est amené à donner son avis.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- D'émettre un avis défavorable à ce projet de création du parc éolien de la Croix Violette à Benet (Vendée) pour les motifs suivants :
  - o aggravation de l'impact visuel plus prégnant avec un effet d'encerclement,
  - o incompatibilité avec les attendus de TERRA AVENTURA et du projet de PNR du territoire de Gâtine.

## **9. Enquête publique relative au projet de renouvellement du parc éolien de Benet 1 (Vendée)**

Madame le Maire expose à l'assemblée le projet de renouvellement du parc éolien de Benet 1 (Vendée). Actuellement, le parc est composé de 5 éoliennes. Le projet consiste à démanteler les 5 éoliennes et à installer 4 nouvelles éoliennes. Elle informe le Conseil Municipal que Saint Pompain en tant que commune dont le territoire est atteint par le périmètre d'affichage des 6 kms, et ce conformément à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, est amené à donner son avis.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :**

- D'émettre un avis défavorable à ce projet de renouvellement du parc éolien dit de « Benet 1 » à Benet (Vendée) pour les motifs suivants :
  - o hauteur plus importante des éoliennes entraînant un impact visuel plus prégnant avec un effet d'encerclement,
  - o absence d'enlèvement total de la structure contribuant ainsi à une pollution des sols et favorisant à terme le développement d'une friche industrielle.

## **10. Point Terra Aventura**

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Hubert LEVESQUE pour présenter l'avancée du projet Terra Aventura au Conseil Municipal.

La numérisation du parcours d'environ 4-5 kms a été réalisée il y a un mois environ.

Le groupe de bénévoles très motivé et investi continue les préparatifs : amélioration de la signalétique, dégagement d'une cuve, détermination des anecdotes, nettoyage du lavoir...

Monsieur ROUVREAU André, artiste peintre de la commune, a dessiné un criquet et Monsieur MACOUIN a fabriqué une feuille d'acanthe en métal. Elle sera installée au lavoir.

Le parcours Terra Aventura sera opérationnel au 01 juin 2026.

## **11. Point commission relations extérieures**

Madame le Maire laisse la parole à Madame Christelle POUZINEAU pour présenter au Conseil Municipal les différentes festivités qui ont été évoquées lors de la première réunion de la commission relations extérieures le 15 avril dernier.

La première manifestation sera la cérémonie du 08 mai qui aura lieu à 11h30 au monument aux morts.

Une réflexion a été faite concernant les festivités du 14 juillet. Après discussions et échanges, plusieurs freins ont été relevés : les conditions climatiques (sécheresse), la date qui se trouve sur un long week-end, les nombreuses manifestations sur cette période. La commission a donc décidé de ne rien organiser pour le 14 juillet 2026.

Néanmoins, la commune a investi en 2025 dans l'achat d'artifices qui doivent absolument être utilisés cette année et tirés au stade (mortiers spécifiques). La discussion s'est donc orientée vers une manifestation qui pourrait avoir lieu à la fin de l'été, à savoir le 03 octobre 2026, quand les jours sont encore agréables, et plus sûrs pour pouvoir y tirer le feu d'artifices. Il est alors proposé d'organiser une soirée « apéro'marche » le 3 octobre 2026 au cours de laquelle une randonnée de 8-10 kms permettrait une découverte de la commune tout en dégustant sur quelques arrêts des mignardises de producteurs locaux. L'arrivée de la marche se ferait au stade, avec une soupe et un morceau de brioche, où se tiendrait un petit marché des producteurs locaux ayant mis leurs produits tout au long du parcours. La soirée pourrait être animée par une bandes en attendant le tir du feu d'artifices vers 21h30. Après discussion, le Conseil Municipal valide cette idée d'« apéro'marche » et laisse le soin à la commission de prendre contact avec les différents intervenants.

Le 27 août aura lieu une soirée concert « le jazz bat la campagne » à côté de l'église avec également un feu d'artifices.

## **12. Informations et questions diverses**

- La balade contée du 26 avril a accueilli une cinquantaine de personnes lors d'un instant très sympathique.
- Un point sur le paiement de la cantine et garderie a été réalisé et a permis de constater quelques impayés de différentes familles. Les familles ont été avisées par mail ce jour. Cependant, pour une famille dont la dette s'élève à 1 693.11 €, Madame le Maire a décidé de ne plus prendre en charge les enfants à la cantine et à la garderie à compter du 11 mai 2026.
- Une subvention d'environ 11 000 € va prochainement être versée pour les travaux de toiture de la bibliothèque.
- Les travaux de passage en led ne sont pas terminés. Une prochaine intervention devrait avoir lieu fin mai.
- Le 05 mai 2026 a eu lieu la journée d'informations aux communes organisée par le Département des Deux-Sèvres. Madame le Maire et Monsieur Damien RECURT y ont participé. La matinée était consacrée à une séance plénière ayant pour thème « Comment le Département accompagne concrètement les communes ? » où plusieurs thématiques ont été abordées. L'après-midi, chacun a pu rencontrer les services départementaux sur des stands d'information et participer à plusieurs tables rondes.

- Monsieur Damien RECURT informe le Conseil Municipal de son élection au Comité Syndical du SIEDS.
- Point commission bâtiments réalisé par Monsieur Damien RECURT :
  - o Un état des lieux des bâtiments a été fait.
  - o Le bâtiment pressenti pour la futur MAM ne relève pas toutes les conditions requises : espace insuffisant ne répondant pas aux critères demandés. Le mur qui pourrait être détruit pour augmenter l'espace est un mur porteur de la cave au plafond, donc non destructible. Il faudra prévoir de se faire aider pour étudier l'organisation de l'espace.
  - o Le bardage de la boulangerie est à refaire pour une facture d'environ 5 000 € de fournitures. Madame le Maire doit voir prochainement avec Monsieur JAULIN pour faire le point car il est stipulé dans le bail que le locataire doit entretenir l'intérieur comme l'extérieur de la boulangerie et du logement contigu. La question se pose de savoir qui prend en charge les frais.
  - o Il a été constaté des fuites au niveau de la toiture du presbytère et de l'église.
  - o Une étude doit être menée sur la prolongement du réseau de la chaudière qui s'arrête pour le moment aux logements locatifs. Voir s'il serait possible de le prolonger jusqu'à la mairie, la salle des fêtes, le presbytère ainsi qu'à la garderie.
- Achat de 30 barrières de sécurité pour un montant de 55 € HT l'unité.
- Absence de Madame le Maire du 11 au 15 juin 2026 et de la secrétaire de mairie remplaçante, Vanessa BAUDRAND, du 08 au 21 juin 2026. Pour toute urgence, il faudra contacter Monsieur Ousmane SISSOKO.
- Vendredi 05 juin 2026 réunion de Conseil Municipal obligatoire pour la désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le mercredi 03 juin 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h50.

Christiane BAILLY  
Présidente de séance



Christelle POUZINEAU  
Secrétaire de séance



Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal	
2026-32	Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)
2026-33	Désignation des représentants à la commission de contrôle des listes électorales
2026-34	Désignation d'un délégué à l'ACSAD (Association de Coordination du Soin et de l'Aide à Domicile)
2026-35	Désignation d'un délégué à l'association SARCEL
2026-36	Désignation de référents ambroisie au FREDON
2026-37	Redevance d'occupation de domaine public année 2026 par les ouvrages pour les réseaux de distribution d'électricité
2026-38	Enquête publique relative au projet de création du parc éolien de la Croix Violette à Benet (Vendée)
2026-39	Enquête publique relative au projet de renouvellement du parc éolien de Benet 1 (Vendée)